

MANDAT
Assemblée générale ordinaire
Centre social et culturel de Puisaye Forterre
Jeudi 5 décembre 2024

*Si vous ne pouvez vous déplacer lors de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de nous transmettre votre pouvoir **le 30 novembre au plus tard**.*

Si vous ne connaissez personne pour vous représenter, prière de laisser vierge la case prévue à cet effet. Le centre social répartira les pouvoirs parmi les adhérents présents.

NB. Un adhérent présent peut porter au maximum 2 mandats (articles 17 et 18 des statuts).

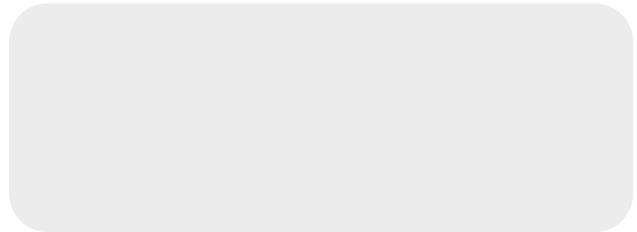
Je soussigné (e)
membre du Centre social et culturel de Puisaye-Forterre, ne pouvant assister à l'Assemblée Générale ordinaire du **Jeudi 5 décembre 2024 à la salle des fêtes de Dampierre sous Bouhy**.

donne pouvoir à adhérent (e),
pour me représenter et voter en mon nom, l'ordre du jour m'ayant été communiqué.

Fait à

signature (Précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »)

le



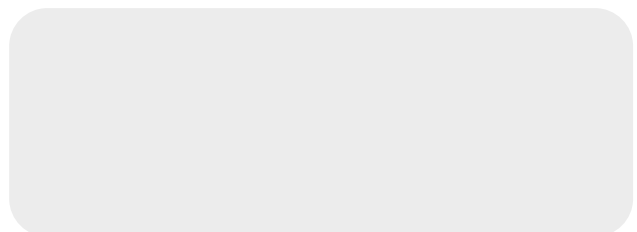
CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU Jeudi 5 décembre 2024

Candidature à transmettre avant le 30 novembre à accueil@cscpf.fr.

Je soussigné(e)
membre du Centre social et culturel de Puisaye-Forterre, présente ma candidature au Conseil d'administration de l'association.

Fait à le signature



NB. Ce coupon peut être accompagné d'une brève présentation de votre candidature.